

Réf: Dossier 368060

Avis de constitution

SOCIETE « DIARRA ET FRERE TRANSPORT SERVICE PRESTIGE » en abrégé « DFTSP »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO , Lot 2358,
Ilot 255

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024 , et enregistrés le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIARRA ET FRERE TRANSPORT
SERVICE PRESTIGE » en abrégé « DFTSP »

Objet : Transport public de personne et de
marchandises, Commerce général, Import-export,
Mécanique générale, Prestation de service divers

La participation directe ou indirecte de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO , Lot 2358, Ilot 255

Dirigeant(s) M DIARRA SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12865 du 11/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76397/GTCA/RC/2024 du 11/12/2024

